

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 82B

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *						209	
Production vendue	{	biens		dont export	{	215	
		services *		et livraisons		217	
				intracommunautaires			
Production stockée*		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					
Production immobilisée*							
Subventions d'exploitation reçues							
Autres produits							
Total des produits d'exploitation hors TVA						(I)	

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	
Variation de stocks (marchandises)*							236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240	
Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	7 773
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *				243		244	
Rémunérations du personnel*							250	11 620
Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	4 744
Dotations aux amortissements*							254	780
Dotations aux provisions							256	
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259					262	3
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		264				
Total des charges d'exploitation (II)							264	24 920

1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

270 78 572

Produits financiers (III) 280

Charges financières (V)

294

Produits exceptionnels (IV)

290

Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347					300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						

Impôt sur les bénéfices* (VII)

306 15 113

2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)

310 63 459

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

312 63 459

314

Règlements

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*							316	
Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles							318	
Provisions non déductibles*							322	
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)							324	15 113
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			330	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999	

Deductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987			342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
Basins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344				
ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
BUD (44 sexdecies)	992							
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit						346	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)						655	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)						643	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)						645	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)						647	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)						648	
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)						641	
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)						990	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)						649	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

352 78 572

354

Déficit de l'exercice reporté en arrière *							356	
Déficits antérieurs reportables : *	1 119							360 1 119

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col.1

Déficit col.2

370 77 453

372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SAS 82B</u>		Néant ☐ *		
A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	☐	
		3		1	1	
		2		2	0	
		2		2	3	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons	215		
		services *	intracommunautaires	217		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			210		
	Production immobilisée*			214		
	Subventions d'exploitation reçues			218	103 488	
	Autres produits			222		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				224		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			226		
	Variation de stocks (marchandises)*			230	4	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			232	103 492	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			234		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			236		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE * 243)			238		
	Rémunérations du personnel*			240		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			242	7 773	
	Dotations aux amortissements*			244		
	Dotations aux provisions			246		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		250	11 620
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	264	252	4 744
Total des charges d'exploitation (II)				254	780	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				256		
Produits financiers (III) 280				262	3	
Charges financières (V)				264	24 920	
Produits exceptionnels (IV)				270	78 572	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		274		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348		276		
Impôt sur les bénéfices* (VII)				280		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)				282	15 113	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	63 459	
Règlements	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			314		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			316		
	Provisions non déductibles*			318		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			322		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		324	15 113	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		326		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		330		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			251		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Deductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	BUD (44 sexdecies)	992				
	Lont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			348	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			350	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			352	
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				354		
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				356		
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				358		
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				360	1 119	
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)			362			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	78 572	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				354		
Déficits antérieurs reportables : * 1 119 dont imputés sur le résultat :				356		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	77 453	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Certifiés sincères et conformes à l'original

Vincent Van Wyck

Société à responsabilité limitée 82B
Au capital de 1000€
Siège social : 61 rue de Lyon 75012 Paris
903467165 RCS Paris

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'associé unique de la société du 01 février 2024

En date du jeudi 01 février de l'an deux mille vingt-quatre,
Heure de début de l'assemblée : 15h00,
Heure de fin de l'assemblée : 15h30,
A Paris.

L'an 2024, le jeudi 01 février, l'associé unique, Mr Vincent Van Wyck, de la SASU 82B, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 903467165, s'est réuni en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur au 61 rue de Lyon 75012 Paris, siège social de la société.

L'Associé unique, Mr Vincent Van Wyck, exerçant la gérance de la Société 82B, a présidé l'assemblée générale ordinaire.

Est présent :

- Mr Vincent Van Wyck, propriétaire de 1000 parts sociales, soit la totalité des parts de la société.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du bilan de l'exercice clos le 31/12/2023,
2. Affectation des résultats de l'exercice,

DÉLIBÉRATIONS

Point 1 : Approbation du bilan de l'exercice

L'associé unique prend connaissance du bilan de l'exercice clos le 31/12/2023 présenté par la direction de la société. Après discussion, l'associé unique approuve ledit bilan à l'unanimité.

Point 2 : Affectation des résultats de l'exercice

L'associé unique examine le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui se présente comme suit :

Bénéfice net de l'exercice : 63 459 euros

Après délibération, l'associé unique prend les décisions suivantes concernant l'affectation des résultats :

1. **Affectation à la réserve légale :** Conformément à la législation en vigueur, l'associé unique décide d'affecter 5% du bénéfice net de l'exercice à la réserve légale, soit un montant de 3 172,95 euros.
2. **Versement de dividendes :** En raison de la stabilité financière de la société, l'associé unique a pris la décision de verser un dividende de 30 000 euros brut à l'associé unique, M. Vincent Van Wyck. Après l'imputation de 12,8 % (soit 3 840 euros) pour l'impôt sur le revenu et de 17,20 % (soit 5 160 euros) pour les prélèvements sociaux, le montant net distribué s'élève à 21 000 euros dans le cadre du prélèvement forfaitaire unique..
3. **Affectation à des réserves facultatives :** Pour soutenir les projets futurs de la société, l'associé unique décide d'affecter la somme de 30 286,05 euros du bénéfice net de l'exercice à une réserve facultative.

L'affectation des résultats telle que détaillée ci-dessus est votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et consignée sur le registre de ses décisions.

Le gérant, Mr Vincent Van Wyck

225902a0-0f09-3d6e-a9c9-410989aab4b3
2024-02-01 18:23:02 UTC

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SAS 82B		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		61 Rue de Lyon		75012 PARIS-12		
SIRET		9 0 3 4 6 7 1 6 5 0 0 0 1 0				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent* 16		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 3		
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial *	010		012		
	incorporelles { Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	4 873	030	780	
	Immobilisations financières * (1)	040		042		
	Total I (5)	044	4 873	048	780	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances { Clients et comptes rattachés *	068	37 128	070	37 128	
		(2) { Autres* (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	51 985	086	51 985	
	Charges constatées d'avance*	092		094		
	Total II	096	89 113	098	89 113	
	Total général (I + II)	110	93 986	112	780	
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			1 000	
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*131)	132				
	Report à nouveau	134			-1 119	
	Résultat de l'exercice	136			63 459	
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142			63 340	
Provisions pour risques et charges	154					
Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...169 1 617)	172			29 866	
	Produits constatés d'avance	174				
Total III	176			29 866		
Total général (I + II + III)	180			93 206		
RENVU(S)	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SAS 82B		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		61 Rue de Lyon		75012 PARIS-12	
SIRET		9 0 3 4 6 7 1 6 5 0 0 0 1 0			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent* 16	
				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 3	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial *	010		012	
	incorporelles { Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles*	028	4 873	030	780
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
	Total I (5)	044	4 873	048	780
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances { Clients et comptes rattachés *	068	37 128	070	37 128
		(2) { Autres* (3)	072		074
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	51 985	086	51 985
	Charges constatées d'avance*	092		094	
	Total II	096	89 113	098	89 113
	Total général (I + II)	110	93 986	112	780
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134	-1 119		
	Résultat de l'exercice	136	63 459		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	63 340		
Provisions pour risques et charges	154				
Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	172	29 866		
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176	29 866			
Total général (I + II + III)	180	93 206			
RENVU(S)	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Certifiés sincères et conformes à l'original

Vincent Van Wyck